

Formations

CATALOGUE

—

- > FAIRE DES CONDITIONS
DE TRAVAIL UN ENJEU
STRATÉGIQUE
- > AGIR SUR LES
CONDITIONS DE TRAVAIL
AU QUOTIDIEN
- > PROMOUVOIR ET
ORGANISER LE DIALOGUE
POUR AMÉLIORER LES
CONDITIONS DE TRAVAIL

2024

ÉDITO

Depuis janvier 2023, l'Anact est un établissement public renforcé et conforté dans sa mission d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail sur tout le territoire. L'acuité des enjeux, que l'on parle de sens du travail, d'attractivité de certains métiers, des changements qui traversent les entreprises, appelle une mobilisation des acteurs, et la formation est un facteur de développement de l'action et de la qualité du dialogue.

Nous avons développé des formations nationales qui seront déployées sur tout le territoire en 2024. Cette élaboration commune au réseau a permis de produire une ingénierie pédagogique et des formats pour être au plus près des attentes que vous nous exprimez. Trois principales orientations nous ont guidé pour la construction de ce catalogue :

- « Agir sur les conditions de travail au quotidien »,
- « Faire des conditions de travail un enjeu stratégique »,
- « Organiser le dialogue pour améliorer les conditions de travail ».

Et vous y retrouverez leur déclinaison dans les formations : « piloter une démarche QVCT », « comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action » et « améliorer le dialogue social au sein des entreprises ».

Une offre régionale de formation est également développée sur vos territoires, qui est adaptée aux spécificités locales et proposée par les experts des Aract.

Notre objectif est d'accompagner votre expérience de formation sur ces sujets, en vous proposant des parcours que vous pouvez personnaliser suivant vos profils et vos besoins. À cet effet, nous vous invitons à utiliser les autres productions de l'Anact en complément de votre formation : une gamme de jeux pédagogiques, des [kits méthodologiques téléchargeables](#), des [webconférences](#) ainsi qu'un ensemble de ressources sur des sujets en lien avec les conditions de travail à consulter sur anact.fr (10 Questions sur, Travail et Changement, Cahiers de l'Anact...).



Matthieu PAVAGEAU
Directeur technique et scientifique de l'Anact

MISSIONS ET MODES D'ACTION DE L'ANACT

Établissement public administratif sous tutelle du ministère du travail, l'Anact pilote un réseau de 16 agences régionales pour l'amélioration des conditions de travail (Aract), regroupées au sein d'une unique structure depuis le 1^{er} janvier 2023.

Notre singularité est d'accompagner les entreprises en matière d'amélioration des conditions de travail en mobilisant :

- Des actions de veille prospective ;
- Des projets-pilotes pour expérimenter de nouvelles façons de travailler ;
- La capitalisation des enseignements que l'on peut en retirer ;
- La diffusion d'outils et de méthodes permettant aux entreprises de les mettre en œuvre.



Anact
(un siège et
16 agences
régionales)



Expérimenter,
concevoir
et impulser
des méthodes
d'amélioration
des conditions
de travail

EN AGISSANT SUR...

L'organisation
du travail

Le dialogue social

Le développement
des compétences

EN S'APPUYANT SUR...

Des approches
participatives

La prise en compte
du travail réel

L'accompagnement
des changements

Nous mettons nos compétences en ingénierie de formation et nos expertises thématiques à votre service pour développer des formations sur-mesure répondant à vos besoins. Contactez-nous !

Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été
délivrée au titre de la catégorie
d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

LE DÉPARTEMENT ÉLABORATION DES SOLUTIONS DE TRANSFERT



Isabelle PAROT - Responsable du département Élaboration des solutions de transfert

L'équipe formation

Formations catalogue, renseignements pratiques et pré-inscriptions



Brigitte PEREAU - Chargée de l'administration des formations
04 72 56 14 67

formations@anact.fr

et

Formations intra-entreprises uniquement



Magali FERRANDEZ - Chargée de mission formation

formations-intra@anact.fr

Glossaire

Pour vous accompagner dans la lecture de ce catalogue, nous avons inséré des pictogrammes pour que vous puissiez repérer rapidement le format de la formation qui vous intéresse :



Présentiel : formation organisée dans nos locaux à Lyon



Nouveauté : nouvelle ingénierie de formation développée pour ce catalogue 2023



Blended : parcours d'apprentissage mixant les modalités « présentiel » et « à distance »



Déployée en région : formation proposée en présentiel sur Lyon et dans d'autres régions.



À distance : formation organisée 100% en ligne, via des outils numériques (zoom).

SOMMAIRE

Trois orientations pour guider votre sélection en fonction de vos besoins

AGIR SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL AU QUOTIDIEN

Des formations courtes proposées aux managers souhaitant agir à leur niveau sur l'amélioration des conditions de travail ou aux acteurs (consultants, RH, RP, Préventeurs) souhaitant bénéficier d'un premier niveau de connaissance sur les sujets proposés.

1. Transformation du travail et management : comprendre les fondamentaux et repérer les leviers d'action p10
2. Comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action p13

FAIRE DES CONDITIONS DE TRAVAIL UN ENJEU STRATÉGIQUE

Des formations approfondies proposées aux acteurs en charge de porter et/ou mettre en œuvre des démarches d'amélioration des conditions de travail (acteurs RH, consultants, dirigeants, élus et représentants du personnel, préventeurs, animateurs QVT, formateurs, médecins du travail...).

3. Piloter une démarche QVCTp16
4. Inscrire les RPS dans le DUERPp18
5. Manager le travail pour mieux concilier performance et santép19
6. Manager le travail pour mieux concilier performance et santé.....p20

ORGANISER LE DIALOGUE POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Des formations sur les différents enjeux et espaces de dialogue proposées aux acteurs susceptibles de les instituer, d'y participer ou de les animer (dirigeants, élus et représentants du personnel, managers, acteurs RH, consultants...).

- 7. Améliorer le dialogue social au sein des entreprises..... p22
- 8. Intervenir en entreprise pour améliorer les conditions de travail..... p24
- 9. Mettre en place des espaces de discussion sur le travail..... p25
- 10. Animer des espaces de discussion sur le travail p26

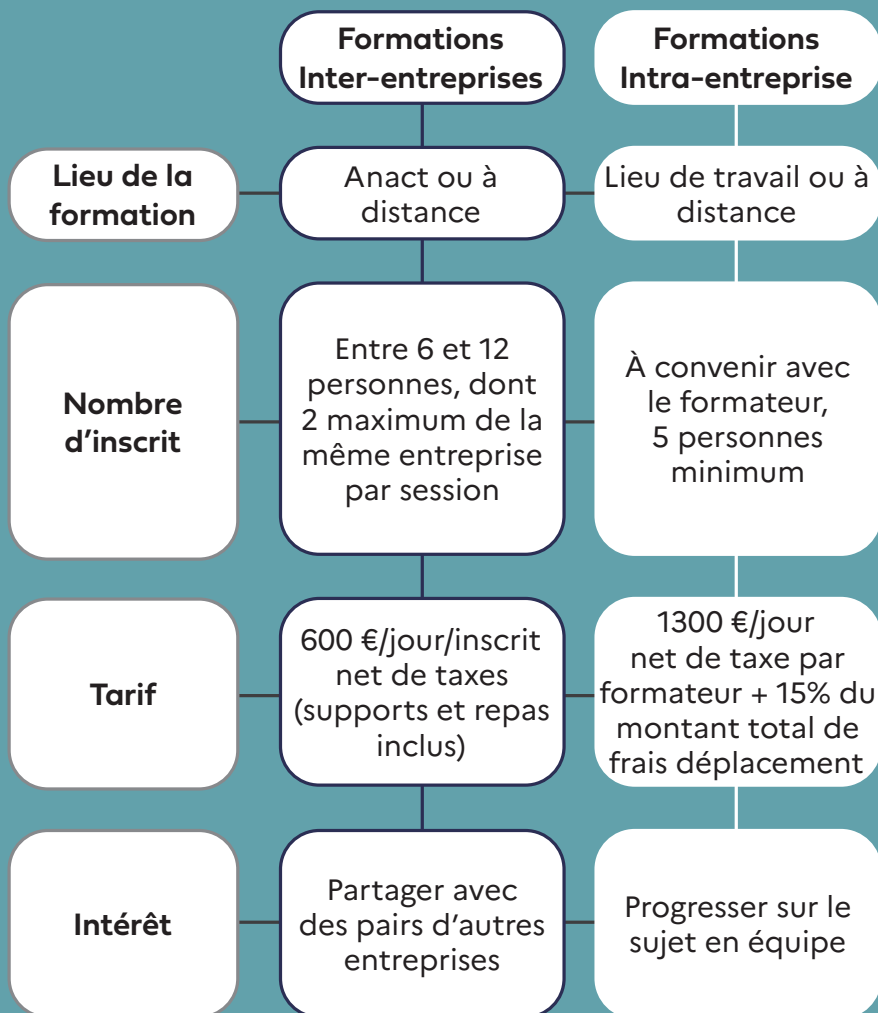
Découvrir nos jeux pédagogiquesp30

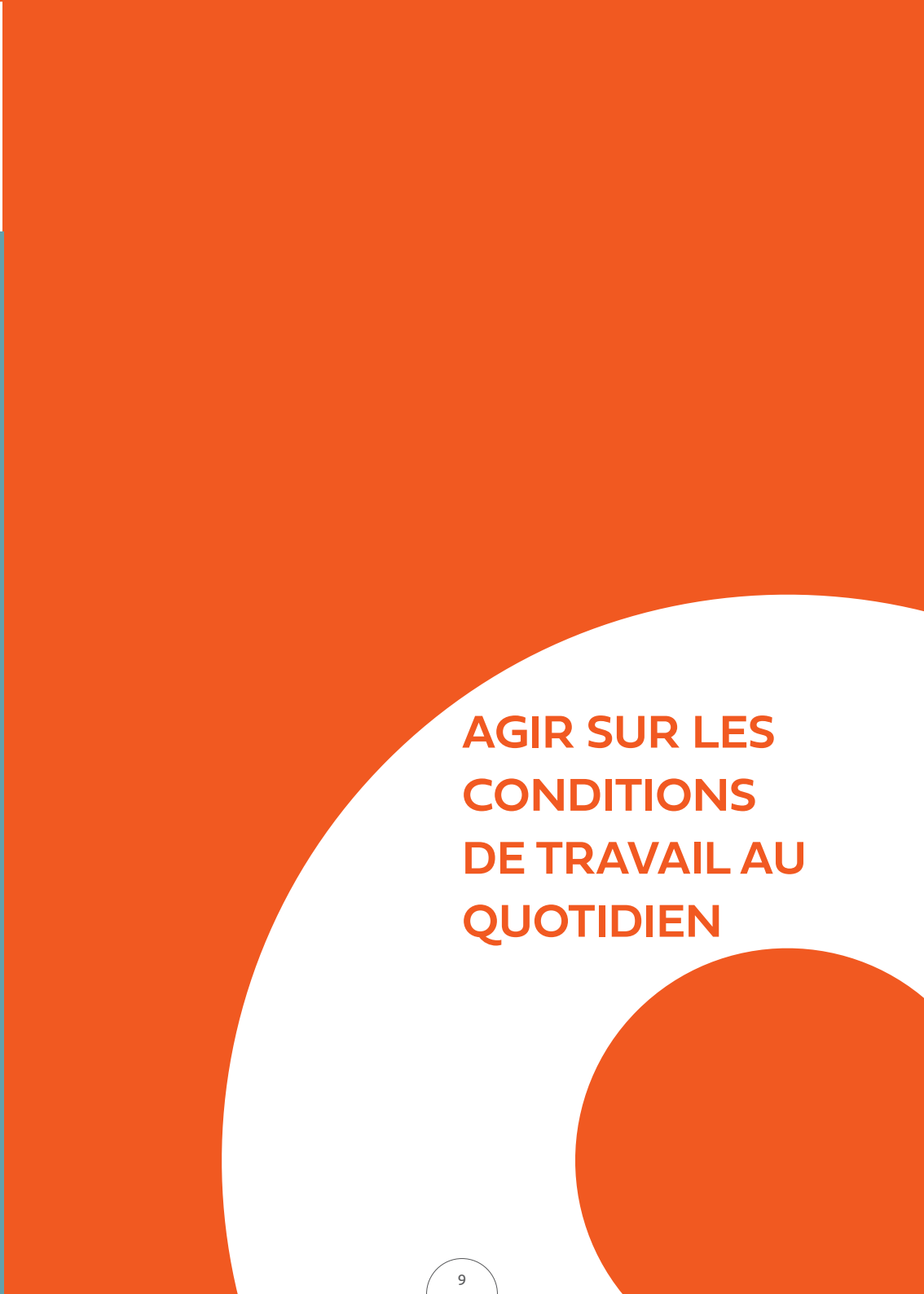
Bulletin de préinscriptionp32

Toutes nos formations sont déclinables en
formations **intra-entreprise***, sur demande.

*Les formations intra-entreprise font l'objet d'une tarification différente des formations catalogue, contactez le service formation pour obtenir un devis
(formations-intra@anact.fr)
[cf. schéma p. 8](#)

Formations avec d'autres acteurs ou dans son environnement de travail ?





AGIR SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL AU QUOTIDIEN

L'Anact et 50 ans d'amélioration des conditions de travail (1973-2023) Partie 1 : éclairages contemporains

La Revue des conditions de travail n°14

Sommaire

Avant-propos

L'anact et 50 ans d'amélioration des conditions de travail (1973-2023) : éclairages contemporains -
Matthieu Pavageau et Thierry Rousseau

Controverses et discussions

- Nouveaux espaces, nouveaux outils : quels enjeux pour le travail aujourd'hui ? - Anca Boboc et Julia Val-Legoll
- La perpétuelle redéfinition des formes d'autonomie et de contrôle : Arnaud Barillet, Stéphane Bellini, Sandrine Blanché, Hélène Harvent et Sandrine Rouyer
- Télétravail : de l'exception à la règle - Jens Thoemmes
- Quelles responsabilités des TPE-PME envers leurs travailleurs en formes alternatives d'activité et d'emploi ? Les enseignements de la crise COVID-19 - Jean-Yves Ottmann, Fabrice Richard & Kevin Gaillardet
- En attendant le DUI... ou la numérisation du travail du care - Caroline Datchary et François Sicot
- Analyser la pratique professionnelle des cadres. Une expérience avec une équipe de cadres dans le secteur de l'action sociale et médico-sociale - Philippe Ropers
- Médecine de prévention, new public management et risques psychosociaux dans la fonction publique territoriale : quand l'État casse le thermomètre - Isabelle Salmon et Jean-Yves Juban

Entretiens

- Les années 2000 et l'émergence des RPS ((2000-2012) - Entretien avec Sandrine Caroly et Philippe Douillet
- De la QVT à la QVCT : quelles perspectives pour la négociation d'entreprise ? (2013- 2023) - Entretien avec Pascal Airey et Julien Pelletier





Nouveauté

TRANSFORMATION DU TRAVAIL ET MANAGEMENT : COMPRENDRE LES FONDAMENTAUX ET REPÉRER LES LEVIERS D'ACTION



À distance

1

Publics concernés

Dirigeants,
managers de
managers,
représentants du
personnel



PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Dates

18 avril **ou**
24 octobre 2024
après-midi

Lieu

à distance
(test de connexion
obligatoire
date fournie à
l'inscription)

Durée

0,5 jour -
3,5 heures

Prix

300 € net de TVA

Modalités d'accès

Bulletin de préinscription
à envoyer complété à :
formations@anact.fr
Inscription définitive
dès réception de la
convention signée

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux du travail et de sa transformation
- Repérer les réglementations possibles
- Repérer les acteurs mobilisables

PROGRAMME

- ➔ Travail, conditions de travail, management : de quoi parle-t-on ?
- ➔ Transformations du travail : contexte et enjeux
- ➔ Le management comme levier de performance :
 - Quelle stratégie ? Quels niveaux d'acteurs ?
 - Les différentes formes de dialogue et de décision
 - La régulation pour soutenir le travail des managers et des équipes

Les +

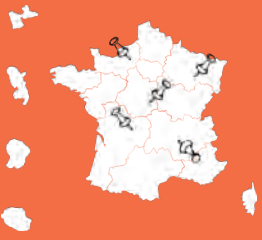
Approche centrée sur le travail, l'organisation et les relations nécessaires à sa réalisation : concilier performance et santé au travail.

Formation inter-entreprises pour favoriser les échanges entre pairs, partager les bonnes pratiques.

PÉDAGOGIE

- Formation entièrement construite autour des préoccupations rencontrées lors de nos interventions.
- Approche stratégique du management du travail.

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne.



COMPRENDRE LA CHARGE DE TRAVAIL ET IDENTIFIER LES LEVIERS D'ACTION



2

Publics concernés

Acteurs RH (DRH, RRH...), dirigeants managers, représentants du personnel, consultants



PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Dates

voir page suivante

Durée

1 jour - 7 heures

Lieu

voir page suivante

Prix

600 € net de TVA

Recommandé :

En amont de la formation, avoir pris connaissance du [guide gratuit « 10 questions sur la charge de travail »](#) et du kit « Agir sur la charge de travail » téléchargeables sur [anact.fr](#)

OBJECTIFS

- Comprendre la notion de charge de travail et savoir en parler
- En connaître les moyens et leviers de régulation
- Repérer les outils et ressources mobilisables
- Introduire le sujet de façon stratégique dans votre entreprise

PROGRAMME

Comprendre la charge de travail :

- ➔ La notion de charge
- ➔ Les enjeux autour de la charge
- ➔ Le modèle PRS : un prisme pour décrire la charge de travail

Identifier les leviers d'action :

- ➔ Le système d'acteurs
- ➔ Les 3 niveaux d'actions pour réguler la charge de travail
- ➔ Quels indicateurs pour une régulation réussie ?
- ➔ Les ressources Anact à disposition
- ➔ Quelle stratégie pour votre entreprise ?

PÉDAGOGIE

- Mobilisation d'une méthode éprouvée par l'Anact et son réseau.
- Échanges à partir de la réalité professionnelle des participants.
- Individualisation des scénarios.

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne.

COMPRENDRE LA CHARGE DE TRAVAIL ET IDENTIFIER LES LEVIERS D'ACTION

2 Formation déployée en région

Lieux	Dates
Aix en Provence	16 avril
Ajaccio	15 octobre
Bastia	25 juin
Beaucouzé (Angers)	26 mars
Bordeaux	24 septembre
Caen	08 octobre
Colmar	04 avril
Dijon	15 octobre
Fort de France	16 avril et 19 novembre
Lyon	25 avril
Lyon	16 octobre
Lyon	6 juin
Montpellier	6 juin
Orleans	10 décembre
Orléans	14 mars
Rennes	25 juin
Rennes	15 octobre
Rouen	06 juin
St-Denis de la Réunion	27 août
Lille	21 novembre
Toulouse	21 novembre

Modalités d'accès

Bulletin de préinscription en fin de catalogue à envoyer complété à :

charge-de-travail@anact.fr

Inscription définitive dès réception de la convention signée

Cette formation est déclinable en format intra-entreprise

Découvrez le magazine « Travail & Changement »

Une approche globale
des conditions de travail

Quadrimestre gratuit

Version papier
ou numérique sur anact.fr
rubrique « ressources »

Des rubriques aux contenus synthétiques et
pédagogiques qui couvrent la palette d'actions
de l'Anact : idées reçues, focus, dossier, récit
d'entreprise, perspectives...



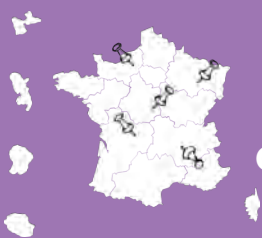
Maîtrisez les fondamentaux avec les guides « 10 questions sur... »



- Une gamme de guides pour répondre aux 10 principales questions sur un sujet des conditions de travail
- Plus de 17 thématiques traitées par des experts du réseau
- Pour les managers, les RH, les dirigeants des TPE-PME



FAIRE DES CONDITIONS DE TRAVAIL UN ENJEU STRATÉGIQUE



PILOTER UNE DÉMARCHE QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL



3

Publics concernés

Acteurs RH
(DRH, RRH...),
consultants,
dirigeants,
représentants du
personnel,
animateurs QVCT



PRÉREQUIS

pas de prérequis

Dates

voir page suivante

Durée

2 jours -
14 heures

Lieu

voir page suivante

Prix

1 200 € net de TVA

OBJECTIFS

- Comprendre les repères et les enjeux de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)
- Appréhender les spécificités de cette démarche
- S'approprier des outils et méthodes éprouvés
- Savoir mettre en place durablement une démarche QVCT

Les +

Cette formation permet la mise en œuvre d'une démarche de qualité de vie et des conditions de travail comme levier de performance durable de l'entreprise.

PROGRAMME

Jour 1

- ➔ Partage d'un référentiel commun sur la QVCT : évolutions, repères et enjeux
- ➔ Pilotage et cadrage de la démarche
- ➔ État des lieux de la qualité de vie et des conditions de travail

Jour 2

- ➔ Expérimentations : préconisations et méthodes disponibles
- ➔ Pérennisation de la démarche
- ➔ Articulation QVCT et prévention des risques
- ➔ Travaux à partir des situations des participants

PÉDAGOGIE

- Mobilisation de la ludo-pédagogie.
- Cas pédagogiques issus de cas réels d'entreprises.
- Outils d'analyse développés et éprouvés par l'Anact et son réseau.
- Exercice de synthèse à partir des situations des participants.

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne.

PILOTER UNE DÉMARCHE QUALITÉ DE VIE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

3 Formation déployée en région

Lieux	Dates session 1	Dates session 2
Aix en Provence	3 et 4 juin	
Ajaccio	10 et 11 octobre	
Bastia	21 et 22 mars	
Beaucouzé	16 et 17 avril	19 et 20 novembre
Bordeaux	3 et 4 juillet	
Caen	13 et 14 juin	
Carcassonne	16 et 17 mai	
Clermont-Ferrand	21 et 22 novembre	
Fort de France	14 et 15 mai	9 et 10 octobre
Paris	30 et 31 mai	5 et 6 décembre
Lille	26 et 27 juin	15 et 16 octobre
Lyon	3 et 4 avril	24 et 25 septembre
Orléans	8 et 9 février	19 et 20 septembre
Rennes	21 et 22 mars	10 et 11 octobre
Rouen	7 et 8 novembre	
Saint-Denis (La Réunion)	25 et 26 juin	
Saint-Gilles (La Réunion)	5 et 6 novembre	

Modalités d'accès

Bulletin de préinscription en fin de catalogue à envoyer complété à :

piloter-la-qvct@anact.fr

Inscription définitive dès réception de la convention signée

Cette formation est déclinable en format intra-entreprise

INSCRIRE LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS LE DUERP



4

Publics concernés

Acteurs RH (DRH, RRH...),
médecins du
travail, acteurs
de la prévention,
consultants,
membres du CSE



PRÉREQUIS

pas de prérequis

Dates

13 et 14 mars et
22 mai ou 8 et
9 octobre et 4
décembre 2024

Durée

3 jours - 21 heures

Lieu

Anact - Lyon

Prix

1 800 € net de TVA

Modalités d'accès

Bulletin de préinscription

à envoyer complété à :

formations@anact.fr

Inscription définitive
dès réception de la
convention signée

Recommandé :

Avoir déjà travaillé à l'élaboration ou la mise à jour d'un Document unique d'évaluation des risques professionnels

OBJECTIFS

- ➊ Acquérir une méthodologie participative et pluridisciplinaire de prévention des risques psychosociaux centrée sur l'organisation du travail
- ➋ Identifier, analyser et évaluer les RPS
- ➌ Inscrire les RPS dans le Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Les +

Travailler à partir de cas concrets et retours d'expérience.

PROGRAMME

Jours 1 et 2

- ➔ Contexte réglementaire et évolutions
- ➔ Analyse de situations de travail avec l'outil « situation-problème »
- ➔ Mise en place d'un groupe de travail pluridisciplinaire
- ➔ Identification, analyse et évaluation des RPS, réalisation d'un plan d'action

- ➔ Inscription des résultats dans le DUERP

Travail intersession (temps estimé environ 3h30)

Jour 3

- ➔ Partage des retours d'expérience à partir des travaux des participants
- ➔ Compléments et approfondissements

PÉDAGOGIE

- ➊ Appropriation de la méthodologie de prévention grâce à un jeu pédagogique.
- ➋ Mise en situation à partir d'exemples tirés de cas concrets.
- ➌ Mise en pratique de la méthode par les participants (intersession).
- ➍ Participation à un retour d'expériences collectif.

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne.



Nouveauté

MANAGER LE TRAVAIL POUR MIEUX CONCILIER PERFORMANCE ET SANTÉ



5

Publics concernés

Managers de proximité auprès d'un collectif de travail



PRÉREQUIS

pas de prérequis

Dates

11 et 12 juin **ou**
19 et 20
novembre 2024

Durée

2 jours - 14 heures

Lieu

Anact - Lyon

Prix

1 200 € net de TVA

Modalités d'accès

Bulletin de préinscription

à envoyer complété à :
formations@anact.fr

Inscription définitive
dès réception de la
convention signée

OBJECTIFS

- ❶ Comprendre les enjeux du travail
- ❷ Repérer les leviers d'action pour faciliter le travail d'un collectif et de son propre travail
- ❸ Identifier les conditions à réunir pour manager le travail dans son entreprise

Les +

Agir concrètement sur le travail pour mieux concilier performance et santé.

Formation inter-entreprises pour favoriser les échanges entre pairs, partager les bonnes pratiques.

PROGRAMME

- Travail, conditions de travail : de quoi parle-t-on ?
- Manager le travail : les enjeux ? sens ? intérêts ?
- Manager le travail : comment et avec qui ?
- Manager le travail : Focus sur plusieurs registres d'actions managériales
 - Soutenir les relations de travail
- Repérer les situations de travail à risque
- Gérer la charge
- Construire une nouvelle façon de travailler
- Une approche et des outils pour agir dès demain

PÉDAGOGIE

- ❶ Formation entièrement construite autour des préoccupations rencontrées par les managers de proximité.
- ❷ Approche opérationnelle du management quotidien.

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne.



Nouveauté

MANAGER LE TRAVAIL POUR MIEUX CONCILIER PERFORMANCE ET SANTÉ



6

Publics concernés

Chefs de projet, préventeurs ou tiers intervenants sans lien hiérarchique avec le collectif de travail



PRÉREQUIS

pas de prérequis

Dates

2 et 3 juillet 2024

Durée

2 jours - 14 heures

Lieu

Anact - Lyon

Prix

1 200 € net de TVA

Modalités d'accès

Bulletin de préinscription

à envoyer complété à :

formations@anact.fr

Inscription définitive
dès réception de la
convention signée

OBJECTIFS

- ❶ Comprendre les enjeux du travail
- ❷ Repérer les leviers d'action pour faciliter le travail d'un collectif et de son propre travail
- ❸ Identifier les conditions à réunir pour accompagner le travail d'un ou plusieurs collectifs dans l'entreprise

Les +

Agir concrètement sur le travail pour mieux concilier performance et santé avec les acteurs concernés.
Formation inter-entreprises pour favoriser les échanges entre pairs, partager les bonnes pratiques.

PROGRAMME

- Travail, conditions de travail : de quoi parle-t-on ?
- Manager le travail : les enjeux ? sens ? intérêts ?
- Manager le travail : comment et avec qui ?
- Manager le travail : Focus sur plusieurs registres d'actions managériales
 - Soutenir les relations de travail
 - Repérer les situations de travail à risque
 - Gérer la charge
 - Construire une nouvelle façon de travailler
- Une approche et des outils pour agir dès demain

PÉDAGOGIE

- ❶ Formation entièrement construite autour des préoccupations rencontrées par les chefs de projet, pilotes de démarche ou consultants externes.
- ❷ Approche opérationnelle du management quotidien.

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne.

ORGANISER LE DIALOGUE POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL



AMÉLIORER LE DIALOGUE SOCIAL AU SEIN DES ENTREPRISES



Présentiel

7

Publics concernés

Membres
des instances
paritaires dans
l'entreprise,
acteurs du
dialogue social
territorial,
organisations
syndicales
de salariés et
professionnelles
d'employeurs



PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Dates

voir page suivante

Durée

3 jours - 21 heures

Lieu

voir page suivante

Prix

1800 € net de TVA

OBJECTIFS

- S'approprier les leviers d'un dialogue social de qualité
- Faciliter l'intégration des questions du travail dans le dialogue social (DS)
- S'outiller pour agir dans le cadre du Comité social et économique (et de la Commission santé, sécurité et conditions de travail - CSSCT) et de la négociation collective

Les +

- Une participation conjointe à privilégier (employeur/élus ou OS/OP)
- La prise en main d'outils permettant de faire progresser son dialogue social

PROGRAMME

Jour 1 et 2

- Connaître le cadre lié au dialogue social, au CSE et à la négociation collective
- Construire collectivement une définition du dialogue social et faire un état des lieux de son dialogue social
- Identifier les ingrédients d'un dialogue social de qualité
- Appréhender les conditions de travail comme objets du dialogue social
- Identifier les conditions de réussite du fonctionnement et de l'action d'un CSE
- Faciliter l'investissement des attributions SSCT du CSE
- Appréhender les bases d'une négociation basée sur les

intérêts et la résolution de problème

- S'approprier les étapes d'une négociation de qualité en intégrant les questions du travail
- Définir et travailler sur des axes de progrès de son dialogue social

Travail intersession

- Mobilisation des acquis du premier module au sein de l'entreprise

Jour 3

- Restituer les travaux intersession
- S'approprier les ingrédients d'une relation favorable à un dialogue social de qualité

PÉDAGOGIE

- Transfert d'outils pour travailler paritairem.
- Travaux en sous groupes et mises en situation.
- Temps d'échange et de travail à partir des pratiques et questions des participants.

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne.



Nouveauté

Organiser le dialogue pour améliorer les conditions de travail

AMÉLIORER LE DIALOGUE SOCIAL AU SEIN DES ENTREPRISES

7 Formation déployée en région

Lieux	Dates session 1
Aix en Provence	15 et 16 octobre et 20 novembre 2024
Angoulêmes	8 et 9 Octobre et 19 novembre 2024
Beaucouzé	3 et 4 Décembre 2024 et 28 Janvier 2025
Dijon	19 et 20 novembre 2024 et 13 mars 2025
Fort de France	1er et 2 octobre et 5 décembre 2024
Lyon locaux de l'Aract	15 et 16 octobre 2024 et 10 décembre
Lyon	14 et 15 novembre 2024 et 16 janvier 2025
Rennes	3 et 4 Octobre et 6 décembre
Rouen	26 et 27 septembre et 28 novembre 2024
Saint-Denis La réunion	1er et 2 octobre et 3 décembre 2024
Toulouse	26 et 27 septembre et 28 novembre 2024

Pour la session de Fort de France, il n'y a pas de reste à charge pour les stagiaires (prise en Deets)

Modalités d'accès

Bulletin de préinscription en fin de catalogue à envoyer complété à :

dialogue-social@anact.fr

Inscription définitive dès réception de la convention signée

Cette formation est déclinable en format intra-entreprise

INTERVENIR EN ENTREPRISE POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL



8

Publics concernés

Consultants,
acteurs relais des
organismes de
prévention



PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Dates

18 et 19 juin 2024

Durée

2 jours - 14 heures

Lieu

Anact - Lyon

Prix

1 200 € net de TVA

Modalités d'accès

Bulletin de préinscription

à envoyer complété à :

formations@anact.fr

Inscription définitive
dès réception de la
convention signée

OBJECTIFS

- Analyser une demande d'entreprise
- Construire une proposition d'intervention
- Réaliser une intervention
- Identifier et impliquer le système d'acteurs dans la démarche

Les +

Formation qui permet d'acquérir les éléments de base pour la conduite d'une intervention paritaire sur les conditions de travail depuis l'analyse de la demande, le suivi du projet et l'élaboration de plans d'action.

PROGRAMME

Jour 1

- ➔ Partage d'un référentiel commun autour de l'intervention en entreprise
- ➔ Posture de l'intervenant
- ➔ Étapes de la démarche d'intervention : de l'analyse de la demande à la proposition, de l'analyse des situations de travail au diagnostic, du diagnostic au plan d'actions
- ➔ Mobilisation des acteurs

Jour 2

- ➔ Développement et suivi d'un plan d'action
- ➔ Mise en place d'indicateurs de suivi
- ➔ Pérennisation des résultats de l'intervention et mobilisation des acteurs
- ➔ Évaluation de l'intervention

PÉDAGOGIE

- Apports méthodologiques et conceptuels.
- Exercices et exemples issus de cas concrets.
- Travail en groupe autour de cas d'entreprises.
- Discussions au sein des groupes.

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne.

METTRE EN PLACE DES ESPACES DE DISCUSSION SUR LE TRAVAIL - EDT



9

Publics concernés

Acteurs RH
(DRH, RRH...),
consultants,
dirigeants et
managers,
représentants du
personnel



PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Dates

21 mars 2024

Durée

1 jour - 7 heures

Lieu

Anact - Lyon

Prix

600 € net de TVA

Modalités d'accès

Bulletin de préinscription
à envoyer complété à :
formations@anact.fr
Inscription définitive
dès réception de la
convention signée

Recommandé :

Envisager de déployer ou avoir déjà déployé des Espaces de Discussion. Télécharger le [kit gratuit « Mettre en place des EDD »](#) disponible sur anact.fr.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de la discussion sur le travail
- Appréhender les différents types d'espaces de discussion
- Construire durablement un dispositif de discussion sur le travail
- S'approprier des outils et des repères pour animer la discussion sur le travail

Les +

Cette formation socle permet d'acquérir des repères concrets et une démarche outillée pour mettre en œuvre un espace de discussion.

PROGRAMME

- Les enjeux de la discussion au travail
- Les différents espaces de discussion : formats, intérêts, limites, conditions de mise en œuvre
- L'inventaire et l'analyse des espaces existants dans l'entreprise
- L'élaboration d'une ingénierie pour développer des espaces de discussion : durée, fréquence, acteurs, modalités d'animation...
- Les outils et repères pour animer une discussion sur le travail

PÉDAGOGIE

- Exercices et mises en situation tirés de cas concrets.
- Présentation d'outils pratiques : modèle « C2R », « situation -problème », diagnostic photo et/ou ateliers sur le travail bien fait.

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne.

ANIMER LES ESPACES DE DISCUSSION SUR LE TRAVAIL - EDT



10

Publics concernés

Acteurs RH
(DRH, RRH...),
consultants,
managers,
représentants du
personnel



PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Dates

14 et 15 mai 2024

Durée

2 jours - 14 heures

Lieu

Anact - Lyon

Prix

1 200 € net de TVA

Modalités d'accès

Bulletin de préinscription

à envoyer complété à :

formations@anact.fr

Inscription définitive
dès réception de la
convention signée

Recommandé :

Avoir suivi la formation 9 : « Mettre en place des EDT ».

OBJECTIFS

- ❖ Comprendre le rôle de l'animateur et appréhender la posture de facilitateur
- ❖ Maîtriser des techniques de communication, de discussion sur le travail et d'élaboration d'une production collective
- ❖ Promouvoir la mise en discussion concrète du travail

PROGRAMME

Jour 1

- ❖ Définir les enjeux, les finalités et les objectifs des espaces de discussion en lien avec la politique QVCT de l'entreprise
- ❖ Préparer l'amont et l'aval de la mise en discussion du travail
- ❖ Partager des repères et des outils pour comprendre et analyser l'activité de travail
- ❖ Expérimenter les conditions et habiletés relationnelles facilitant la discussion sur le travail

Jour 2

- ❖ Expérimenter des outils pour la discussion et la production collective de propositions concrètes
- ❖ Travailler un argumentaire pour de présenter et promouvoir les EDT en interne
- ❖ Élaborer une feuille de route pour inscrire durablement les apprentissages de la formation

PÉDAGOGIE

- ❖ Expérimentation d'outils et de méthodes de mise en discussion du travail.
- ❖ Mises en situation à partir de cas filmés inspirés de nos terrains.
- ❖ Prise en main d'outils d'analyse du travail.
- ❖ Exercices pratiques sur les habiletés relationnelles de l'animateur.

Supports de formation transmis par mail, remise d'une attestation de fin de formation et évaluation de la formation via une enquête en ligne.



Mieux prendre en compte les questions du travail pour aboutir à des décisions favorables à la santé des personnes et à la performance de l'organisation – tout en intégrant les enjeux de transformation -, c'est ce que proposent depuis 2013 les démarches qualité de vie au travail (QVT).

C'est pour insister sur la nécessité de placer « les questions du travail » en leur cœur – et donc pour que ces démarches permettent de traiter très concrètement de charge de travail, d'horaires, de coopération, de sens, etc. – que les partenaires sociaux ont adopté, en 2020, l'appellation « qualité de vie et des conditions de travail » (QVCT) et rappelé les fondamentaux de ces démarches : la possibilité pour les salariés de s'exprimer sur leur travail et la mise en place d'expérimentations pour mettre à l'essai de nouvelles façons de fonctionner dans l'entreprise.

WEBCONFÉRENCES



Toute l'année, vous pouvez assister à nos présentations et débats sur les conditions de travail sans vous déplacer !
Abonnez-vous gratuitement :

webikeo.fr/chaine/anact



Vous pouvez aussi construire avec nous une conférence en ligne...

- en lien avec vos problématiques
- à destination de vos publics
- d'une durée de 30 à 90 minutes



Dans le but...

- d'informer
- de sensibiliser
- de former en direct et à distance

- Réalisation vidéo soignée
- Messagerie instantanée
- Sondages en direct

Contactez-nous :

formations@anact.fr



La « Revue des conditions de travail »

Ce numéro 13 de La Revue des conditions de travail explore les conditions par lesquelles le travail – son organisation, sa mobilisation – peut favoriser ou non l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.



Les cahiers de l'Anact



→ Ce cahier n°5 « Expérimenter » donne à voir comment la méthode de simulation peut être concrètement mobilisée dans un projet de transformation et éclairer les enjeux liés à sa mise en pratique, notamment son articulation avec le dialogue social.

DÉCOUVRIR NOS JEUX PÉDAGOGIQUES



Notre gamme de jeux « Travail & Réalités » favorise une pédagogie ludique permettant aux acteurs de l'entreprise (responsables RH, préventeurs, représentants du personnel) et aux organismes qui les accompagnent (consultants, formateurs, acteurs de la santé) de s'approprier des méthodes et de conforter une réflexion sur les conditions de travail.

Par le jeu, chacun devient acteur et partie prenante de l'action du changement.

Rendus plus accessibles, les enjeux sont partagés et les participants deviennent porteurs de solutions.

Cette approche permet à chacun d'éprouver et de constater comment des changements simples peuvent contribuer à améliorer la performance de l'entreprise.

Notre gamme comprend actuellement :

- 6 jeux de cartes :
 - Managinnov
 - Les 4 jeux « Les Essentiels »
 - Les RPS dans le Document Unique
- 2 jeux de plateau :
 - Les RPS dans le Document Unique
- Sexisme sans façon

Managinnov Jeu de cartes pour améliorer la QVT par le management

40 €



Jeu de cartes permettant d'appréhender, de manière ludique et collaborative, les questions de management, d'innovation organisationnelle et de qualité de vie au travail.

Les risques psychosociaux dans le Document Unique Les cartes

Jeu de sensibilisation aux risques, psychosociaux (RPS).

30 €



Disponibles sur anact.fr
rubrique « Ressources - Outils et Jeux »

Les Essentiels



Les Essentiels sont une gamme de jeux de cartes, simples, coopératifs et opérationnels. Ils permettent de réaliser un état des lieux sur une thématique.

- Les Essentiels QVCT
- Les Essentiels Éga-Pro
- Les Essentiels Charge de travail
- Les Essentiels Télétravail

30 €

Supports pédagogiques des formations de ce catalogue.

Les risques psychosociaux dans le Document Unique

Jeu de plateau



180 €

Ce jeu permet de retrouver le plaisir de parler du travail et de construire ensemble des solutions.

Il est au centre de la pédagogie des formations 7 et 8 de ce catalogue.



Jeu de sensibilisation pour apprendre à démasquer les différentes facettes du sexisme et savoir identifier les facteurs de risque dans les situations de travail au quotidien. Il facilite une prise de conscience du sujet et peut constituer ainsi la première étape d'une politique de prévention.



216 €

Disponibles sur anact.fr
rubrique « Ressources - Outils et Jeux »

BULLETIN DE PRÉINSCRIPTION FORMATIONS 2024

disponible sur www.anact.fr

envoyer à : formations@anact.fr

(excepté pour les formations 3, 4 et 8 qui bénéficient d'adresses mail spécifiques)

INTITULÉ DE LA FORMATION :

CHOIX DES DATES :

PRIX net de taxes (inclus : les supports pédagogiques, le café d'accueil et les pauses) :

ENTREPRISE :

Nom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél :

SIGNATAIRE DE LA CONVENTION, RESPONSABLE FORMATION

Nom : Prénom :

Tél : Email :

PARTICIPANT

Mme M.

Nom : Prénom :

Date de naissance : CP lieu de naissance :

Commune et pays de naissance :

Fonction :

Tél : Email :

RÈGLEMENT DE LA FORMATION

Entreprise :

Adresse (si différente de celle mentionnée ci-dessus) :

OPCO / Organisme paritaire collecteur (nom, adresse) :

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente mentionnées au verso

Responsable de traitement : chargée de l'administration des formations externes de l'Anact : formations@anact.fr

En cochant cette case, vous acceptez que les informations vous concernant fassent l'objet d'un traitement informatique destiné au service formation de l'Anact et soient utilisées aux seules fins de « gestion des stages ». La durée de conservation de ces données est de 3 ans. Conformément au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement des informations qui vous concernent en vous adressant au délégué à la protection des données : dpo@anact.fr.

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Date :

Cachet et signature obligatoires :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Toute inscription ne sera prise en compte qu'à réception du bulletin validé par la signature de la convention de formation.

ORGANISATION DES FORMATIONS

Le Règlement Intérieur, les éléments relatifs aux moyens et méthodes pédagogiques ainsi que les objectifs inscrits dans les différents programmes sont adressés par mail aux stagiaires lors de la convocation aux sessions, 10 jours ouvrés avant le début de la formation.

Les horaires de formation sont contractuellement établis. Les stagiaires sont tenus de les respecter.

Conformément à la réglementation de la formation continue, les attestations de formation ne seront délivrées qu'à l'issue de la formation et sous réserve que le stagiaire l'ait suivie dans son intégralité.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation à l'initiative du client doit être communiquée par écrit au moins 11 jours ouvrés avant le début de la formation.

Pour toute annulation dans les 10 jours ouvrés précédant le 1^{er} jour de formation, celle-ci doit être motivée par un cas de force majeure. À défaut, le client sera redevable de la moitié du coût de la formation non suivie.

En cas d'absence non motivée par un cas de force majeure au début ou en cours de stage, le client reste redevable de la totalité du coût de la formation non suivie.

L'Anact se réserve le droit de modifier, de reporter ou d'annuler la formation dans les 10 jours ouvrés précédant le 1^{er} jour de formation, dans des circonstances indépendantes de sa volonté et en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant.

PRIX ET MODE DE RÈGLEMENT

Le prix par participant est indiqué sur chaque fiche de formation.

Les tarifs sont également consultables sur notre site internet et sur le catalogue de l'année en cours.

Le règlement se fait à l'issue de la formation à la réception de la facture.

L'Anact est exonérée de TVA, en vertu de l'article 261-4 du code général des impôts.

Toute personne inscrite à Pôle Emploi, sur présentation d'un justificatif de moins d'un mois, et finançant à titre personnel sa formation peut bénéficier d'un demi-tarif pour le coût pédagogique de la formation.

ADMINISTRATION

- Dès l'inscription validée, l'Anact adresse un mail de confirmation au responsable formation et au stagiaire ;
- 10 jours ouvrés avant le début de la formation, l'Anact adresse un mail de convocation au stagiaire avec une copie au responsable de formation ;
- À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est remise à chaque stagiaire, et un certificat de réalisation est envoyé à l'établissement financeur.

PRISE EN CHARGE PAR UN OPÉRATEUR DE COMPÉTENCES - OPCO

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le client, il appartient à celui-ci d'effectuer la demande de prise en charge avant le début de la formation.

Si l'accord de prise en charge de l'OPCO ne parvient pas avant le 1^{er} jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés au client.

N° déclaration d'activité : 82 69 P 646869

SIRET : 180 037 012 00051

CALENDRIER DES

Février

8 et 9

Piloter une démarche QVCT

ORLÉANS

Mars

12 et 13

Améliorer le dialogue social dans les entreprises (jours 1 et 2) + 7 mai (jour 3)

FORT DE FRANCE

13 et 14

Inscrire les RPS dans le DUERP (jours 1 et 2) + 22 mai (jour 3)

LYON

14

Comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action

ORLÉANS

21

Mettre en place des espaces de discussion sur le travail

LYON

21 et 22

Améliorer le dialogue social dans les entreprises (jours 1 et 2) + 6 juin (jour 3)

LILLE

21 et 22

Piloter une démarche QVCT

BASTIA

21 et 22

Piloter une démarche QVCT

RENNES

26

Comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action

BEAUCOUZÉ

Avril

3 et 4

Piloter une démarche QVCT

LYON

4

Comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action

REIMS (?)

16

Comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action

FORT-DE-FRANCE

16

Comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action

AIX-EN-PROVENCE

16 et 17

Piloter une démarche QVCT

BEAUCOUZÉ

18
(après-midi)

Transformation du travail et management : comprendre les fondamentaux et repérer les leviers d'action

À DISTANCE

25

Comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action

LYON

FORMATIONS 2024

Mai

14 et 15	Piloter une démarche QVCT	FORT DE FRANCE
14 et 15	Animer des espaces de discussion sur le travail	LYON
16 et 17	Piloter une démarche QVCT	OCCITANIE
30 et 31	Piloter une démarche QVCT (lieu à préciser)	ILE DE FRANCE

Juin

3 et 4	Piloter une démarche QVCT	AIX-EN-PROVENCE
6	Comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action	ROUEN
6	Comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action	MONTPELLIER
6	Comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action	LYON
11 et 12	Manager le travail pour mieux concilier performance et santé (managers de proximité)	LYON
13 et 14	Piloter une démarche QVCT	CAEN
18 et 19	Intervenir en entreprise pour améliorer les conditions de travail	LYON
25	Comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action	BASTIA
25	Comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action	RENNES
25 et 26	Piloter une démarche QVCT	ST DENIS DE LA RÉUNION
26 et 27	Piloter une démarche QVCT	LILLE
27 et 28	Piloter une démarche QVCT	DIJON

Juillet

2 et 3	Manager le travail pour mieux concilier performance et santé (pilotes de projet)	LYON
--------	--	------

Juillet

3 et 4	Piloter une démarche QVCT	BORDEAUX
--------	---------------------------	----------

Août

27	Comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action	ST DENIS DE LA RÉUNION
----	--	------------------------

Septembre

19 et 20	Piloter une démarche QVCT	ORLÉANS
24	Comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action	BORDEAUX
24 (après-midi)	Transformation du travail et management : comprendre les fondamentaux et repérer les leviers d'action	À DISTANCE
24 et 25	Piloter une démarche QVCT	LYON
26 et 27	Améliorer le dialogue social dans les entreprises (jours 1 et 2) + 28 nov. (jour 3)	ROUEN
26 et 27	Améliorer le dialogue social dans les entreprises (jours 1 et 2) + 28 nov. (jour 3)	TOULOUSE

Octobre

1er et 2	Améliorer le dialogue social dans les entreprises (jours 1 et 2) et 3 déc. (jour 3)	ST DENIS DE LA RÉUNION
3 et 4	Améliorer le dialogue social dans les entreprises (jours 1 et 2) et 6 déc. (jour 3)	RENNES
8	Comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action	CAEN
8 et 9	Inscrire les RPS dans le DUERP (jours 1 et 2) et 3 déc (jour3)	LYON
8 et 9	Améliorer le dialogue social dans les entreprises (jours 1 et 2) et ?? (jour 3)	ANGOULÊME
9 et 10	Piloter une démarche QVCT	FORT DE FRANCE
10	Comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action	LILLE
10 et 11	Piloter une démarche QVCT	AJACCIO
10 et 11	Piloter une démarche QVCT	RENNES
15	Comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action	AJACCIO

Octobre

15	Comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action	DIJON
15	Comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action	RENNES
15 et 16	Piloter une démarche QVCT	LILLE
16	Comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action	LYON
15 et 16	Améliorer le dialogue social dans les entreprises (jours 1 et 2) et 20 novembre (jour 3)	AIX-EN-PROVENCE
15 et 16	Améliorer le dialogue social dans les entreprises (jours 1 et 2) et 10 déc. (jour 3)	LYON
24 (après-midi)	Transformation du travail et management : comprendre les fondamentaux et repérer les leviers d'action	À DISTANCE

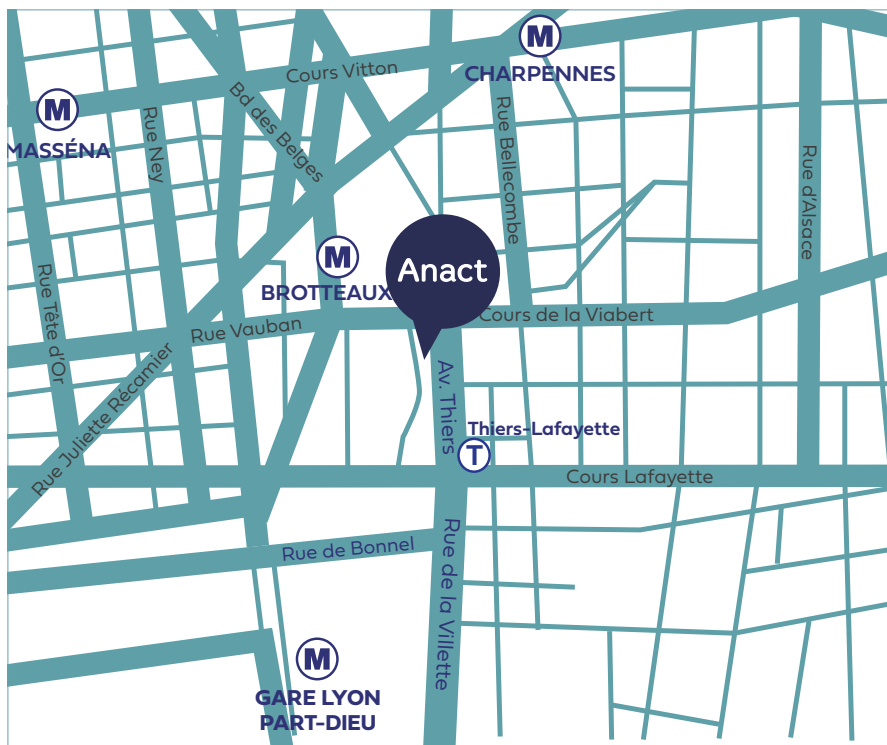
Novembre

5 et 6	Piloter une démarche QVCT	ST GILLES DE LA RÉUNION
7 et 8	Piloter une démarche QVCT	ROUEN
14 et 15	Améliorer le dialogue social dans les entreprises (jours 1 et 2) et 16 janvier 2025	LYON
19	Manager le travail pour mieux concilier performance et santé (managers de proximité)	LYON
19	Comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action	FORT DE FRANCE
19 et 20	Piloter une démarche QVCT	BEAUCOUZÉ
19 et 20	Améliorer le dialogue social dans les entreprises (jours 1 et 2) et 13 mars 2025	DIJON
21	Comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action	TOULOUSE
21 et 22	Piloter une démarche QVCT	CLERMONT-FERRAND

Décembre

3 et 4	Améliorer le dialogue social dans les entreprises (jours 1 et 2) et 28 janvier 2025	BEAUCOUZÉ
10	Comprendre la charge de travail et identifier les leviers d'action	ORLÉANS

ACCÈS



anact

— agence nationale
pour l'amélioration
des conditions de travail

Immeuble AUREALYS
192 avenue Thiers
69006 LYON
Tél : 04 72 56 13 71
www.anact.fr

Ces locaux
sont accessibles
aux personnes à
mobilité réduite.



En transport en commun

De la gare SNCF
Perrache :

- ➔ Prendre le
Tramway T1 en
direction de IUT
Feyssine
- ➔ Descendre à
l'arrêt Thiers-
Lafayette
- ➔ Rejoindre à pied
le 192 avenue
Thiers



À pied

De la gare SNCF
Part-Dieu :

- ➔ Prendre la sortie
Part-Dieu Villette
- ➔ Rejoindre le
192 avenue
Thiers,
à proximité
(à 8 minutes,
à gauche en
sortant de la
gare SNCF puis
tout droit)



nous consulter

